



Le Printemps des Réformes

Congrès de Liège - 31 janvier 2010

Mieux, pour tous.

L'appel Réformateur

Président du Congrès : Didier Reynders

Rapporteur général : Richard Miller

1. La ferveur de l'engagement

- Questions et réponses
- Les valeurs d'une société ouverte
- Une dynamique de rassemblement
- Le Mouvement pluraliste
- Etre Réformateur
- La lutte contre la pauvreté
- Un Mouvement populaire en faveur du travail
- Des Francophones en mouvement

2. Revitaliser la démocratie

- Vivre, c'est vivre avec autrui
- L'enseignement est le socle de la démocratie
- La démocratie libérale
- L'engagement populaire contre le populisme
- La responsabilité démocratique contre la technocratie
- Clarifier les lois et réduire les réglementations
- Le juste Etat
- Des missions publiques qui peuvent évoluer

3. Vivre les libertés

- Des libertés réelles pour les personnes et les familles
- Justice et sécurité : conditions premières des libertés
- Une fonction publique au service des libertés
- Approfondir les libertés
- Des identités multiples à expérimenter
- La création artistique à l'image de la liberté

4. Choisir l'interculturel

- L'impartialité de l'Etat garantit le pluralisme
- Pour une société interculturelle
- La langue est l'esprit d'un peuple
- Des passerelles sur un socle de valeurs communes
- Réguler les flux migratoires vers l'Europe
- Protéger les populations et favoriser leur développement

5. Développer la croissance durable

- Sans activité économique, rien n'est possible
- La croissance durable est une prospérité mieux répartie
- La Recherche et l'innovation au service de la croissance durable
- La richesse s'évalue par le développement humain
- Le travail, c'est capital
- Nourrir l'humanité
- L'Europe du Mieux, pour tous.

1. La ferveur de l'engagement

Le Mouvement Réformateur, à l'initiative du Président Didier Reynders, a entrepris un vaste travail d'analyse portant sur l'ensemble de ses principes fondamentaux et propositions programmatiques. Ce chantier entamé en octobre 2009 se terminera au printemps 2010.

Vu l'ampleur des débats en cours et le nombre important de propositions (quelque 3000 réflexions et amendements divers), émanant des militants et sympathisants, sur base du Manifeste des Réformateurs, il est rapidement apparu indispensable de réaffirmer la philosophie générale du Mouvement.

Tel est l'objet du présent Appel : aller au cœur du projet réformateur pour en saisir la cohérence et les visées fondamentales.

Notre volonté a été de montrer combien le projet politique, économique, social et culturel du Mouvement Réformateur est authentiquement humain et populaire.

Questions et réponses

Les équilibres nouveaux qui déterminent le monde génèrent des crises et des défis sans précédent. Ceux-ci concernent chaque pays, chaque population, chaque personne : effets sur l'emploi, sur le climat, sur la sécurité, sur les identités... Les repères traditionnels sont bousculés. L'efficacité des institutions publiques, du système éducatif, de l'économie de marché, des organismes financiers,... est remise en cause.

Dans le même temps, l'Union Européenne peine à s'affirmer. Le projet de Traité Constitutionnel n'a pas franchi la barre de la consultation populaire – même s'il est vrai que le Traité de Lisbonne a limité l'impact de cet échec. L'Europe tarde, encore et toujours, à se doter d'une force militaire unifiée et semble incapable de développer une politique énergétique commune.

Quant à la Belgique, les différentes phases de fédéralisation de l'Etat ont multiplié les niveaux de décision, sans apporter de réponse satisfaisante aux tensions communautaires.

Les citoyens sont en droit d'exiger des réponses fermes à des questions cruciales. Quelles valeurs promouvoir dans une société interculturelle ? Comment affronter les défis migratoires, énergétiques, climatiques du 21^{ème} siècle naissant ? Comment évoluer vers une croissance durable ? Quel type de gouvernance mondiale ? Comment consolider la construction européenne ? Quelles politiques mettre en œuvre pour assurer la sécurité et restaurer la confiance ?

Pour répondre à ces interrogations légitimes, le présent Appel réaffirme les valeurs du projet Réformateur, et définit quatre grands objectifs :

- **revitaliser la démocratie,**
- **vivre les libertés,**
- **choisir l'interculturel,**
- **développer la croissance durable.**

Fidèle à sa nature, la liberté invente sans cesse de nouvelles possibilités et de nouveaux comportements. Le projet réformateur, lui aussi, évolue : il ne s'agit nullement d'une doctrine figée. C'est une pensée, une action toujours en mouvement et qui entend définir à chaque fois le cap utile, l'amélioration bénéfique au plus grand nombre.

Mieux, pour tous !

Les réformateurs vous proposent, avec toute la ferveur de l'engagement, de reconstruire la confiance, d'oser des ambitions nouvelles et de choisir résolument une société ouverte sur les autres, sur le monde et sur demain.

Les valeurs d'une société ouverte

Les **réformateurs** refusent le fatalisme et s'opposent à toute forme de régression. Seule, **une société ouverte, fondée sur des valeurs, dans le respect des personnes et visant une croissance durable**, détient en elle les moyens de surmonter les obstacles présents et à venir.

Une telle société, pluraliste et moderne, qui n'entend pas hypothéquer le futur en se repliant sur soi, tire nécessairement son dynamisme des valeurs que sont la **liberté**, la **solidarité**, **l'égalité des chances**, la **responsabilité**, la **justice**, le **travail** et **l'esprit d'initiative**.

Ce sont ces valeurs que le Mouvement Réformateur¹ entend promouvoir **pour la Wallonie, pour Bruxelles et sa périphérie**, au sein de la Belgique fédérale, Etat-membre de l'Union européenne.

Liées à la nature de tout être humain, la liberté, la solidarité, l'égalité des chances, la responsabilité, la justice, le travail et l'esprit d'initiative sont **des valeurs à vocation universelle**. Autrement dit, elles inspirent également la Politique étrangère et d'Aide au développement que les réformateurs veulent inscrire au cœur de la mondialisation. Lorsqu'elle est porteuse de telles préoccupations humaines, celle-ci constitue une extraordinaire puissance d'**émancipation des femmes et des hommes** à l'échelle de la planète.

Une dynamique de rassemblement

Le Projet Réformateur s'adresse à chacune et à chacun.

A celles et ceux qui n'entendent pas subir leur propre vie mais veulent en être les acteurs.

A celles et ceux qui savent que la résignation individuelle mine la cohésion sociale et, à terme, entraîne la régression et l'appauvrissement de tous.

A celles et ceux qui choisissent la solidarité plutôt que l'égoïsme et l'isolement.

Le Mouvement Réformateur est un Mouvement, une dynamique de rassemblement, plutôt qu'un parti. Il entend dépasser les « partis pris » et autres « intérêts partisans ».

Il n'oppose pas les gens entre eux ; ni en les divisant en classes sociales, ni en les distinguant selon leur appartenance religieuse, idéologique ou culturelle.

¹ Le Mouvement Réformateur unit **les Libéraux Francophones, les Libéraux Germanophones, les Fédéralistes Démocrates Francophones, et le Mouvement des Citoyens pour le Changement**.

C'est un **Mouvement ouvert à l'ensemble des citoyens : chacune et chacun avec ses qualités, mais aussi avec ses faiblesses**. Tous ont droit à l'**égalité des chances**. Tous ont droit, en cas d'échec, à de nouvelles opportunités pour pouvoir redémarrer.

Notre projet est fondé sur le respect. Respect de la qualité de vie sous toutes ses formes, respect mutuel des cultures, respect des lois, respect des droits et devoirs de chacune et de chacun. Respect enfin des femmes et des hommes qui vivent, travaillent, aiment, fondent une famille, et ont tous des rêves à réaliser.

Le Mouvement pluraliste

La tolérance vis-à-vis des opinions philosophiques et des convictions religieuses n'est pas un cadeau tombé du ciel. Il s'agit d'une victoire de la raison, difficilement conquise et préservée au cours des siècles. Cette attitude, pour se maintenir dans une société de plus en plus complexe, requiert volonté, intelligence et esprit d'ouverture.

Le Mouvement Réformateur n'est ni attaché à une confession, ni déconfessionnalisé : il est **un Mouvement ouvert aux diverses convictions et religions, dans le respect de chacune d'entre elles**. Il rassemble croyants et non-croyants, laïcs, catholiques, protestants, juifs, musulmans..., en vue de bâtir une société de justice, de prospérité et de solidarité.

Lors des débats relatifs à des sujets éthiques, compte tenu du pluralisme et de la liberté de pensée qui caractérisent notre Mouvement, les réformateurs votent en leur « âme et conscience », sans être bridés par une discipline de groupe.

Dans la même logique, les réformateurs manifestent une constante attention aux idées, initiatives et dynamiques nouvelles que porte la société interculturelle. Cette ouverture d'esprit ne saurait conduire à une remise en cause des fondements de notre démocratie, en particulier celui de l'égalité des femmes et des hommes.

Etre Réformateur

Etre réformateur, ne consiste pas à vouloir le changement pour le changement. La réforme n'est ni l'immobilisme, ni la course débridée. Ce n'est pas l'agitation qui prétend tout bouleverser. Ce n'est pas non plus le « ne pas bouger, ne pas respirer » du conservatisme.

Réformer, c'est définir le cap utile ; avancer en sachant où l'on veut aller. Cela nécessite la vision claire des objectifs et la lucidité quant aux moyens disponibles. Cela nécessite aussi la résolution, l'énergie, la ferveur de l'engagement. Une réforme vise toujours une amélioration. Elle est un mouvement qui allie la prudence à la détermination.

Etre réformateur, c'est faire en sorte que les bienfaits du progrès - que celui-ci soit scientifique, technique ou culturel-, bénéficient au plus grand nombre ; il faut que chacune et chacun en ait sa part. Aucune réforme ne peut demeurer aveugle sur cette exigence démocratique.

Cela impose de parler vrai aux citoyens : nulle amélioration n'est possible quand l'aveuglement idéologique déforme les faits ou que la vérité cède le pas devant l'émotionnel. Il faut avoir le courage de se donner des objectifs réalisables. Prétendre vouloir l'impossible est une attitude irréaliste et démagogique qui, au bout du compte, permet de ne rien faire, en remettant à demain un Grand Soir qui ne vient jamais

Pour les réformateurs, vérité et démocratie sont indissociables. Il ne faut ni contraindre, ni manipuler, mais convaincre les citoyens ! Lesquels doivent pouvoir décider par eux-mêmes, user de leur sens critique et de leur libre-arbitre. Le Projet Réformateur est pleinement un acte de confiance dans les capacités de chacune et de chacun.

La lutte contre la pauvreté

La pauvreté est l'ennemie de la démocratie libérale, le contraire absolu des libertés, des valeurs, des droits, et de la dignité humaine. Elle représente tout ce contre quoi les réformateurs s'engagent et agissent. Mieux, pour tous tel est l'engagement et l'appel des réformateurs contre la pauvreté, pour les libertés.

Là où existent des poches de pauvreté – il y en a dans nos régions, que ce soit en Wallonie ou à Bruxelles- il n’y a pas d’emploi, il n’y a pas d’avenir, il n’y a pas de perspective. Là où il y a pauvreté, aucune liberté n’est réelle et tous les droits sont bafoués : l’accès au logement est entravé, l’accès à l’épanouissement personnel et familial n’est pas possible, l’accès au travail est une illusion, et l’accès aux études constitue un leurre complet.

Le visage de la pauvreté s’est, en outre, diversifié : emplois précaires, immigration clandestine, augmentation de familles monoparentales à faibles revenus, accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes et isolées, banalisation de l’échec scolaire, dévalorisation des filières de formation... Pour faire front contre cette souffrance qui se démultiplie, pour concrétiser toujours davantage de justice sociale, **une plus grande cohérence des politiques anti-pauvreté menées dans divers domaines par les différents niveaux de pouvoir, est absolument nécessaire.**

Un Mouvement populaire en faveur du travail

Le projet réformateur est d’emblée **un projet politique et économique**, au service de celles et ceux qui travaillent, qui veulent travailler, qui ont travaillé. Un projet au service de celles et ceux qui, dans leur métier, manuel ou intellectuel, profession libérale ou emploi administratif, salarié ou indépendant, donnent le meilleur d’eux-mêmes, simplement parce qu’ils ont le sens des responsabilités, le goût du travail bien fait et qu’ils trouvent dans la qualité de ce qu’ils font les ressources et les moyens de leur accomplissement personnel. Et cette dignité-là, elle concerne tous les échelons du monde du travail.

Malheureusement, tout a été fait pour que la société en perde conscience et que les professions les plus diverses, y compris par exemple celle d’enseignant, soient dévalorisées. Pour inverser cette tendance il faut agir sur plusieurs fronts, car si la valorisation d’une profession, quelle qu’elle soit, passe par le salaire réellement perçu, elle est aussi une question de dignité personnelle et de reconnaissance de la part des autres. Dans cet esprit, le droit de travailler ne devrait plus être interdit aux aînés qui souhaitent demeurer actifs ou qui ont l’occasion de faire profiter les plus jeunes de leur expérience.

Enfin, **Mieux, pour tous**, c'est aussi apporter un soutien approprié à ceux qui, souffrant de maladies chroniques, de maladies graves ou d'handicaps, ont davantage de difficultés pour surmonter les contraintes de la vie professionnelle.

Le Mouvement Réformateur continuera à peser de toute la force que lui apportent les citoyens pour **baissier les charges sur les revenus du travail et revaloriser les pensions légales**. A cette fin, les réformateurs s'engagent à **prélever des moyens nouveaux sur les transactions financières**. **Ceux-ci serviront, notamment, à une véritable politique en faveur du travail.**

Des Francophones en Mouvement

Les réformateurs considèrent à leur juste importance les problèmes d'ordre communautaire et linguistique qui affectent la vie politique de notre pays depuis des décennies. Avant tout, parce que l'on ne peut pas transiger avec les droits fondamentaux des citoyens, ni avec le fonctionnement de la démocratie. Mais aussi, parce que ces tensions « identitaires » portent atteinte à des enjeux économiques et sociaux majeurs pour les Francophones de Belgique.

Comme exemples, à la fois de droits non respectés et d'enjeux majeurs, on peut rappeler la volonté flamande de rompre les solidarités économiques et sociales entre le Nord et le Sud du pays ; l'ambition d'affaiblir Bruxelles, capitale de la Belgique et capitale de l'Europe, dans sa réalité de Région à part entière et de grande ville francophone ; le refus de procéder à l'élargissement de Bruxelles ; les initiatives répétées visant à occulter les droits de Francophones de la périphérie et des Fourons ; le refus de procéder à la ratification de la Convention-Cadre sur la protection des minorités nationales ; la non-nomination de trois bourgmestres francophones démocratiquement élus...

En outre, depuis le milieu des années 90, les gouvernements flamands successifs ont développé une véritable politique d'assimilation à l'égard des populations francophones, que ce soit en matière d'emploi des langues, d'enseignement, d'accès à la culture, d'accès au logement...

Les réformateurs sont attachés à la Belgique. Ils ont acquis la conviction que le maintien de notre pays nécessite des équilibres plus stables, négociés avec fermeté et cohésion par les Francophones. Ils estiment que l'élargissement de la région bruxelloise est une nécessité car c'est donner à Bruxelles sa véritable dimension socio-économique et culturelle. En tout état de cause, cet élargissement, à tout le moins aux six communes à facilités, constitue la contrepartie juridiquement certaine à la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Pérenniser la Région de Bruxelles, lui garantir les moyens de ses ambitions, n'est possible que si, politiquement, économiquement, culturellement et socialement, les liens avec la Wallonie sont renforcés. Il est nécessaire de fonder un socle francophone fort, réunissant les deux Régions à part entière. La Fédération Wallonie-Bruxelles doit être le lieu où se construit cet avenir commun, à travers des synergies, des institutions et des administrations réunies, simplifiées, efficaces, moins coûteuses.

Par ailleurs, les Germanophones de la province de Liège sont des Belges à part entière, dont les droits et libertés individuelles sont démocratiquement garantis au sein de notre Etat fédéral. Dans ce cadre, leur autonomie de décision gagnerait à être accrue.

2. Revitaliser la démocratie

Vivre, c'est vivre avec autrui

Favoriser l'épanouissement personnel, affirmer les qualités individuelles, laisser libre cours aux capacités de travail, d'initiative et de développement propres à chacune et à chacun : voilà ce qui transforme la vie, et fait évoluer toute société vers davantage de mieux-être !

Cependant, si les qualités individuelles sont la condition première de toute avancée, de toute initiative, de tout effort, elles ne suffisent pas à assurer la réussite : **personne ne peut vivre sans autrui**. La nature de l'être humain n'est pas l'égoïsme, mais la recherche d'une socialité heureuse. Au contraire d'une formule célèbre, les réformateurs pensent que **le bonheur, c'est aussi les autres !**

L'homme n'est pas un être solitaire : il partage des émotions, n'est pas insensible à la souffrance des autres, apprécie de s'engager dans un projet commun et recourt constamment aux bienfaits de la vie en société. C'est pourquoi les nouveaux rapports sociaux qui se mettent en place doivent retrouver – cela est vital- le sens des mots **entraide, esprit d'équipe, respect mutuel**.

Respect mutuel, car les caractéristiques personnelles de chacune et de chacun doivent pouvoir trouver leur place. La socialité ne peut être heureuse qu'à la condition de ne pas être réservée à quelques-uns : **on ne construit pas « son » bonheur sur le dos d'autrui**.

L'enseignement est le socle de la démocratie

L'enseignement est le socle de la démocratie. Sans éducation, sans intelligence déployée, il n'y a ni esprit critique, ni force de proposition. Nul progrès n'est possible. Nulle réforme ne peut être envisagée, expliquée, approuvée, comprise. Au point que ceux qui, sous prétexte d'égalitarisme, attendent à la qualité de l'enseignement, s'en prennent d'abord et avant tout à la démocratie : celle-ci a besoin comme de pain, de citoyens informés, critiques, capables d'appréhender les débats et de s'exprimer.

Il faut insister fortement sur cette notion de compréhension, d'expression et de dialogue ; c'est la condition sine qua non de la vie avec autrui. La mission première de l'école est l'apprentissage le plus adéquat de la langue maternelle. Sur cette base seulement peut se développer une socialité heureuse et diversifiée, que renforcera bien entendu la connaissance de plusieurs langues.

A l'encontre de toutes les formes d'exclusion et d'inégalité, les réformateurs mettent en avant **la qualité de l'enseignement et de la formation**, outils premiers d'une véritable **égalité des chances**. La mixité sociale réussie est l'aboutissement d'un enseignement de qualité dans toutes les écoles. Et elle ne résultera jamais de « décrets-inscriptions » dont le seul résultat, finalement, est d'avoir « discriminé » les établissements scolaires entre eux.

A un enseignement qui uniformise vers le bas, nous opposons donc l'effort, l'étude, et le mérite pour tous. Car le seul vrai passeport de vie pour un jeune est la qualité du diplôme et de la formation obtenus par son travail. Un diplôme et une formation qui doivent pouvoir évoluer tout au long de la carrière professionnelle.

La démocratie libérale

Insister sur la dimension sociale de l'être humain ne signifie nullement que les libertés individuelles doivent s'effacer ni être nivelées sous le poids de la société. Mais nul être humain ne vivant en solitaire, il importe de renforcer **la conscience civique** d'un vivre-ensemble : **les libertés individuelles sont inséparables d'un destin commun**. Inversement il n'y a pas de destin pour un peuple qui ne serait pas composé d'individus libres.

Plutôt que de laisser cet échange entre individu et société se vivre dans l'affrontement, les réformateurs entendent le développer de façon positive et harmonieuse. La recherche de cet équilibre relève du politique. Autrement dit, lorsque l'on choisit la paix plutôt que le conflit, le dialogue plutôt que le rejet, la recherche d'une solution plutôt que les à priori stériles, c'est le débat politique au sens large qui garantit les libertés.

Le cadre légal le plus approprié à cette rencontre, à cette **conciliation entre l'individu et la société**, entre les libertés individuelles et la conscience citoyenne, ou encore entre les droits et les devoirs de chacune et de chacun, est la **démocratie libérale**. Il importe donc au plus haut point de revitaliser celle-ci et de restaurer la confiance dans son fonctionnement.

Si, durant le 20^{ème} siècle, face aux deux totalitarismes inhumains que sont le fascisme et le communisme, les démocraties libérales ont pu résister et s'imposer, elles apparaissent aujourd'hui affaiblies face à des menaces intérieures. Les bienfaits de la démocratie semblent se retourner contre elle-même et tendre à saper ses propres valeurs. Ces « ennemis intérieurs » de la société ouverte et démocratique sont multiples et de nature diverse. Tous, cependant concourent à discréditer le débat d'idées ou la confrontation des points de vue. C'est pourquoi les réformateurs veulent restaurer la crédibilité du politique.

Aux deux missions essentielles des élus du peuple, contrôler l'action du gouvernement et voter les lois, les réformateurs en ajoutent une troisième : rendre compte, débattre avec les citoyens, renforcer la conscience politique, **déployer une pédagogie de la démocratie**.

L'engagement populaire contre le populisme

Le populisme se développe là où le peuple perd confiance en lui-même et en sa capacité de choisir ses représentants. Là où il doute de son pouvoir de débattre et de décider de son destin. Le populisme se caractérise alors par une sorte de raccrochage par dépit, par un attachement aveugle, injustifié, à un homme, « sauveur providentiel ». Le « sauveur » ayant beau jeu de reprocher tout et n'importe quoi aux institutions, aux administrations, aux politiques..., ou encore, dans un autre registre, aux « étrangers ».

Parallèlement, une forme actuelle de populisme médiatique réduit considérablement aux yeux des téléspectateurs-consommateurs **le temps et l'attention requis par la connaissance et la confrontation des projets de société**. Il en résulte un désengagement, une perte de responsabilité qui, à terme, risque de transformer la démocratie en une coquille sans contenu.

A l'opposé du populisme, se tient l'engagement populaire qu'ambitionnent les réformateurs. Mais redonner à nos concitoyens la confiance démocratique, c'est davantage que de les obliger à se rendre fréquemment aux urnes.

C'est leur restituer la conviction qu'il est important de voter ; de décider, en pleine connaissance de cause, d'exercer son droit de vote. C'est également restaurer ce droit de vote dans toute l'étendue de son pouvoir. Les réformateurs veulent que ce soient les électeurs, et non des comités restreints, qui choisissent quel gouvernement ils veulent pour mener telle politique bien définie. De même faut-il, au plan local, que le Bourgmestre soit élu directement par ses concitoyens...

Le système électoral en tous ses aspects doit être le meilleur reflet possible des droits et libertés démocratiques des citoyens. Il faut également développer les procédures de referendum et de consultation populaire.

La responsabilité démocratique contre la technocratie

L'ampleur et la complexité des défis à surmonter (réchauffement climatique, évolutions biotechnologiques, risque nucléaire, terrorisme international...) font apparaître combien les institutions peinent, non seulement à trouver les bonnes solutions, mais aussi et surtout à imposer les mesures nécessaires.

La tentation est forte dès lors de céder à l'illusion technocratique, en transférant le pouvoir de décision à des comités composés de *spécialistes*. Outre qu'il n'est pas plus aisé pour ceux-ci de s'accorder sur les causes, les effets et les remèdes, **toute décision technocratique échappe par définition au contrôle démocratique.**

Pour toutes les questions d'éthique contemporaine, lesquelles dépassent largement le milieu académique mais concernent aussi les stratégies industrielles et commerciales, les réformateurs estiment que l'analyse et l'information les plus complètes sont absolument nécessaires. Ils sont également favorables à l'organisation de consultations populaires. Celles-ci doivent pouvoir aiguiller la réflexion de celles et ceux qui, en fin de processus, auront seuls la responsabilité de décider : à savoir, les mandataires politiques, hommes et femmes **élus et contrôlés démocratiquement.**

A titre d'exemple, si la crise du secteur financier a révélé les limites de l'expertise spécialisée, elle a aussi démontré la nécessité d'avoir eu des responsables politiques capables de prendre les décisions nécessaires dans l'intérêt de **celles et ceux qui entreprennent, qui travaillent, qui épargnent**. Capable aussi d'en assumer la responsabilité « populaire », c'est-à-dire devant le peuple. C'est cette notion de **responsabilité** qui est le ferment de la décision politique, autrement dit qui est le véritable moteur du changement. Tel est **le sens démocratique fort que les réformateurs attribuent au mot « populaire »**.

Clarifier les lois et réduire les réglementations

Le pouvoir n'est pas une notion qui aurait sa fin en elle-même : « le pouvoir pour le pouvoir » est la définition de la dictature. Non, le pouvoir, selon la vision politique des réformateurs est toujours le *pouvoir de faire*, le *pouvoir de décider* dans l'intérêt des citoyens. Ainsi, les lois et réglementations diverses arrêtées par les différents niveaux de pouvoir ne sont acceptables que si elles sont bénéfiques à l'intérêt général. Si ce n'est pas le cas, elles doivent être soumises à réforme.

Cela signifie qu'aucune loi ne trouve sa justification en elle-même, mais est toujours l'émanation d'une société d'individus libres, société qui est en évolution constante. C'est pourquoi les réformateurs ne dissocient pas l'évaluation d'une loi de son apport au bien-être commun et personnel.

La démocratie ne peut donc se passer de procédures d'évaluation et de réforme des lois et réglementations. Procédures qui doivent avoir pour critères premiers, **la simplification, la réduction, la lisibilité, la clarification des textes légaux et administratifs**. En la matière, l'exemple à ne pas suivre est la saga de la réglementation wallonne en matière d'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; ni non plus, autre saga, celle des décrets-inscriptions de la Communauté Française.

Le juste Etat

Les réformateurs souhaitent un Etat libéré des activités qui ne sont pas assimilables à des missions de service public. Nombre d'activités sont en effet prises en charge par le secteur public qui en fait supporter le coût par l'ensemble de la population, alors qu'elles pourraient être assurées par le secteur privé ou le secteur associatif, aussi bien voire mieux –puisque à force de se dissiper dans tout et n'importe quoi, l'autorité publique perd nécessairement en efficacité. De plus, le coût serait moindre pour l'ensemble de la population. Il en est ainsi, par exemple, lorsqu'il est fait appel à des procédures de conciliation ou de médiation, en lieu et place des procédures juridiques traditionnelles.

Cependant, si l'Etat se départit d'une obligation de service universel pour en transférer l'exécution au secteur privé, les réformateurs insistent pour que cela se fasse via un cahier des charges précis et rigoureux. Sur base de celui-ci, l'Etat maintiendra sa capacité de contrôle, dans la transparence, tant au niveau du gouvernement, qu'au niveau du parlement. Ceci vaut a fortiori lorsqu'il s'agit d'organismes d'intérêt public. L'Etat, donc la démocratie, doit avoir une vision de ce qui se fait, ainsi que des objectifs à atteindre.

Autant le juste Etat doit être centré sur ses missions, autant les réformateurs veulent qu'il soit en mesure d'assurer celles-ci complètement et avec toute l'efficacité nécessaire.

Réformer l'Etat c'est, par exemple, en faire le garant de la sécurité, de la qualité de l'enseignement, de la protection de la santé et de la préservation du cadre de vie. C'est en faire l'arbitre déterminé sur le terrain économique, celui qui veille au respect des règles en combattant les monopoles, les abus de puissance et les dérives financières.

C'est **voir en l'Etat le garant d'une sécurité sociale efficace**, au service des démunis et en lutte contre la souffrance, les handicaps et les coups du sort. Une sécurité sociale qui ne laisse personne au bord de la route, mais qui est également capable d'éviter l'enfermement dans des mécanismes d'assistanat à long terme. Une sécurité sociale capable aussi d'éviter, qu'en raison du coût administratif, de la mauvaise gestion et de la complexité du système, celui-ci ne représente une charge insupportable qui finisse par annihiler les revenus du travail.

Les missions de l'autorité publique peuvent évoluer

Les réformateurs sont attentifs aux changements susceptibles d'affecter et de modifier les missions de l'autorité publique. Certaines situations peuvent requérir une action forte, urgente, décisive, alors que dans le même temps, d'autres secteurs d'activité ont surtout besoin de continuité et de sérénité. **Un Etat n'est pas une entité définie une fois pour toutes : sa structure évolue, ses institutions se transforment, ses domaines d'intervention sont variables.** La méthode réformatrice consiste à en appeler à l'esprit critique de la démocratie. Il faut identifier les tâches qui alourdissent et entravent le bon exercice de l'autorité publique, l'empêchant de ce fait d'avoir une vision claire et rapide des besoins nouveaux et pressants.

Au nombre de ceux-ci on peut citer la lutte pour la préservation de l'environnement, la sauvegarde des espèces animales, la lutte contre les changements climatiques et pour la réduction des gaz à effets de serre... Autant d'exemples de l'extension nécessaire du devoir d'intervention de l'autorité publique, en sachant qu'il s'agit toujours de trouver le juste équilibre entre d'une part le maintien essentiel des libertés individuelles face aux empiètements de l'Etat et, d'autre part, l'obligation d'agir politiquement là où il le faut et quand il le faut, pour des objectifs précis. C'est là, certainement, une difficulté constante de l'exercice de la responsabilité politique dans une démocratie libérale. La réponse est toujours un équilibre à trouver ; équilibre qu'exprime bien la notion de « juste Etat ».

Aussi les réformateurs sont-ils particulièrement vigilants pour ce qui concerne les intrusions abusives dans la vie personnelle des citoyens par le biais des technologies modernes : cartes d'identité électroniques, surveillance des communications téléphoniques, confidentialité de l'e-correspondance, utilisation de caméras, contrôle des opérations bancaires personnalisées... A contrario la lutte contre le terrorisme international ou le crime organisé doit pouvoir s'effectuer avec les outils technologiques requis. L'équilibre n'est donc pas un vain mot ; répétons-le, il doit être cherché et appliqué avec rigueur.

3. Vivre les libertés

Des libertés réelles pour les personnes et les familles

Aimer les libertés, les revendiquer, les protéger, les partager c'est vouloir **vivre concrètement des libertés réelles, et pas simplement formelles** ou abstraites. Des libertés que les gens ont vraiment la capacité d'exercer. Il ne suffit pas, en effet, de déclarer que les hommes naissent libres et égaux pour qu'ils le soient réellement. Sans moyens réels d'être libre, il n'y a pas de liberté : celui qui, pour lui-même et pour sa famille, n'a pas accès au logement, à l'enseignement, à la justice, aux soins de santé, à la culture...n'est pas libre.

Que les libertés soient réelles, effectives, signifie aussi que la démocratie ne peut se satisfaire de faux-semblants. On peut, par exemple, se croire libre de vivre à tel endroit ; mais quelle est la part réelle de liberté si l'air y est pollué ou l'environnement déprécié ? On peut croire être libre de se nourrir soi-même et ses enfants, comme on le veut, mais qu'en est-il si les produits de base ont perdu toute qualité - notamment parce que le modèle familial de notre agriculture n'aurait pas pu être préservé ? De même, on peut s'estimer libre de lire son journal, mais de quelle liberté s'agit-il si le traitement de l'information n'est pas objectif mais orienté et inféodé ? On peut se réjouir du droit au libre choix de sa sexualité, mais qu'en est-il si ce choix suscite ensuite des discriminations à l'embauche, ou au logement ? Quelqu'un a-t-il vraiment la liberté de se promener s'il ne peut pas le faire en sécurité ? Quel est le degré de liberté et d'égalité -si ce n'est le degré zéro - d'un enfant né dans une région d'Afrique frappée par la famine, le sida ou la guerre ?

La justice, la sécurité, conditions premières des libertés

Que la justice puisse être rendue, que la sécurité des personnes et des biens soit assurée, sont les deux conditions sans lesquelles personne -à commencer par les plus faibles- n'est en mesure d'exercer pleinement ses droits, ni de vivre les libertés que lui reconnaît la Constitution. Les réformateurs insistent sur le fait qu'il s'agit de deux missions différentes qui ne doivent pas être confondues : **le juste Etat n'est pas un Etat sécuritaire ! La justice assure la paix sociale. La sécurité, elle, est une intervention nécessaire de l'autorité publique lorsqu'il y a rupture de la paix sociale.**

Ainsi, la simple liberté d'aller et venir, pour reprendre un exemple cité ci-dessus, est impossible si elle ne peut s'effectuer en toute sécurité. La liberté de posséder un logement, d'élever une famille, d'ouvrir un commerce...est totalement entravée, et peut tourner au cauchemar, quand on vit dans ce qui tend de plus en plus apparaître dans certaines de nos grandes villes, à savoir des « zones de non-droit ». Indépendamment de situations aussi extrêmes, **chaque citoyen doit retrouver la conviction que la justice et la sécurité sont assurées par l'Etat.**

A présent que la « réforme des polices » a été menée à bien, il faut poursuivre : le fonctionnement interne de la justice doit être modernisé, et les sanctions doivent être revues et adaptées aux réalités d'aujourd'hui, notamment aux nouvelles formes de criminalité et de délinquance.

Renforcer la sécurité des personnes ne se fait pas au moyen d'une mesure miraculeuse. C'est davantage un état d'esprit, une attention, une vigilance sur plusieurs fronts : veiller à la protection, accroître les moyens de la prévention, assurer la répression juste et efficace...tout en préservant les libertés démocratiques, le droit des victimes et celui des justiciables. Pour que le « système » de la justice soit **mieux pour tous**, son accès ne doit être entravé ni par le coût, ni par la lenteur, ni par la complexité des rouages. Ni non plus d'ailleurs par l'utilisation d'un jargon excluant d'office la majorité des justiciables de toute compréhension possible.

De façon plus large, les réformateurs font de la sécurité routière pour tous les usagers, de même que de la protection civile (pompiers, ambulances, centres de secours, médecins généralistes...) pour tous, des secteurs prioritaires de la sécurité des biens et des personnes.

Une fonction publique au service des libertés

Travailler au service de l'autorité publique dans une démocratie libérale, c'est travailler au service des gens. Il s'agit d'une mission dont on peut être fier. Quand on a affaire directement à des fonctionnaires on peut se rendre compte que l'image d'Epinal peu flatteuse (bureaucratie, désinvolture, lenteurs, tracasseries...) ne correspond pas à la vérité. De plus on se rend compte à quel point notre vie même de citoyen, nos droits individuels, nos libertés réelles, dépendent d'administrations diverses et de fonctionnaires anonymes.

Loin d'être des « empêcheurs de tourner en rond », ces personnes qui travaillent au service du public, sont des rouages essentiels d'une démocratie respectant chacune et chacun des citoyens.

Les réformateurs souhaitent **aller toujours plus avant dans cette logique qui allie la fonction publique et les libertés**. La réforme du service public est une priorité de l'action à mener, afin de le rendre le plus performant possible, en accroissant la flexibilité des agents, en redéfinissant les missions, les méthodes de gestion, d'évaluation et de contrôle. Les moyens financiers attribués à un organisme de service public doivent d'abord et avant tout servir les citoyens : il ne faut pas que le financement des outils passe avant celui du service à la population.

De façon générale la gestion des outils publics, ainsi que la décision à tous les niveaux de l'autorité publique, doivent être marquées par un haut souci de transparence et d'éthique.

L'exercice de la fonction publique doit être assuré dans le respect d'une stricte impartialité. A aucun moment, un citoyen ne doit avoir le sentiment que ses droits et devoirs seront conditionnés par ses convictions personnelles ni par celles de son correspondant au sein de l'administration. Il s'ensuit que tout fonctionnaire doit refléter cette impartialité dans sa présentation générale et son comportement.

Approfondir les libertés

Les libertés doivent sans cesse être évaluées, réaffirmées, consolidées, étendues au plus grand nombre possible de personnes et de situations. Tel est le projet démocratique des réformateurs. En ce sens il importe d'insister sur le fait qu'il n'y a pas, lorsque la démocratie et la liberté sont en cause, de « petit combat » : toute atteinte est inacceptable. Même si l'Histoire ne retient que les combats les plus vastes : l'esprit de liberté et de tolérance contre les forces de l'Inquisition, les Droits de l'Homme contre les privilèges de l'Ancien Régime, le monde libre contre le socialisme totalitaire de l'ex-URSS...

Il n'y a pas de combat d'émancipation qui ne puisse aller plus loin. Ainsi si le suffrage universel a été mis en œuvre, il a fallu attendre encore des décennies pour que les femmes aient le droit de voter. Aujourd'hui **les réformateurs font du principe « à travail égal, salaire égal », la poursuite du combat pour l'égalité citoyenne entre les femmes et les hommes.**

Des identités multiples à expérimenter

Les libéraux et réformateurs ont été à la pointe de tous les combats menés pour l'émancipation des personnes : suffrage universel, vote des femmes, enseignement obligatoire, création de la sécurité sociale... Ces acquis historiques doivent être constamment prémunis contre toute forme de régression et être améliorés par les réformes nécessaires.

Au-delà de ceux-ci, l'évolution du monde engendre sans cesse d'autres possibles qui sont autant de nouveautés pour la vie en société. **En ce début du 21^{ème} siècle, un défi majeur sur le plan de la démocratie et des libertés sera de favoriser la diversité. Pas seulement la diversité des cultures, des traditions et créations, mais celle qui peut caractériser la vie singulière de chaque personne.**

En effet, ce fut un grand combat – et une grande victoire – pour les démocraties libérales que de garantir l'identité de tout être humain. Toutefois, les réalités sociales et culturelles actuelles, de même que les potentialités qu'apportent les technologies modernes dans tous les domaines et sous toutes les formes, font qu'**aujourd'hui une vie humaine est susceptible d'être bien plus diversifiée qu'autrefois.**

Une société ouverte aux cultures et aux idées, ouverte au présent comme au futur, doit favoriser la concrétisation de ces qualités multiples. Il faut permettre à tout un chacun de pouvoir développer les possibles qui s'ouvrent devant lui : **ne plus limiter le citoyen à l'identité d'une vie uniforme mais lui permettre d'expérimenter ce à quoi la vie moderne permet d'accéder** : communications, voyages, créations, déplacements virtuels...

Un tel objectif est ambitieux. Il élargit et rend plus complexe le champ des libertés réelles qui, pour les réformateurs, constituent comme cela a été indiqué à plusieurs reprises, un combat prioritaire.

Il faut donc l'aborder avec beaucoup de volontarisme, car les avancées technologiques, mises à la portée du plus grand nombre, contribuent notamment à surmonter les handicaps physiques, à rapprocher par-delà les distances des personnes et des familles séparées, à accéder aisément à des éléments de connaissance, à mieux choisir un produit que l'on veut acquérir, à répondre aux besoins spécifiques de zones d'habitation éloignées d'un centre urbain...

La première condition pour que ces outils nouveaux soient au service de l'humain est, bien entendu, de **combattre et de surmonter la « fracture numérique » sociale.**

La création artistique, à l'image de toute liberté

La création artistique n'est pas, au regard du projet réformateur, un simple sujet parmi d'autres. Il s'agit au contraire d'un champ de l'activité humaine qui requiert une approche toute particulière : ici on touche à l'essence de l'être humain, à l'être profond de chacune et de chacun. En conséquence pour un projet de société fondé, comme l'est le projet réformateur, exclusivement sur des valeurs humaines - au premier rang desquelles, la liberté-, la création artistique symbolise, incarne, authentifie le projet tout entier.

Les réformateurs mettent en avant la liberté de penser, de s'exprimer, d'entreprendre, de créer, de travailler, de circuler, de débattre, de se rassembler, d'enseigner, de manifester, de s'opposer, d'aimer, de jouir de son corps..., bref de vivre toutes les formes de liberté. Pourquoi ? Parce qu'au cœur du projet réformateur, se tient la liberté *humaine*.

Or, ce qui distingue fondamentalement l'être humain de l'animal est le fait que celui-ci ne crée pas. L'homme et la femme eux ont, depuis la nuit des temps, utilisé les couleurs, domestiqué les sons, maîtrisé les formes, apprivoisé les mots, participé à l'élaboration d'un langage. De tout temps et en tout lieu, nos semblables ont créé des œuvres d'art.

Œuvre sortant de l'ordinaire, œuvre de génie, œuvre populaire, oeuvre portée par un folklore..., poème éternel, ou quelques mots d'amour maladroitement rédigés..., chaque œuvre de création est le symbole de la liberté humaine.

C'est pourquoi, sur le plan politique au sens large, **chaque œuvre rend manifeste aux yeux de tous, qu'un projet de société n'est authentiquement porteur d'humanité que s'il a pour centre la mise en œuvre et le respect des libertés.**

Lorsque l'on parle de création, une sorte de pudeur mal placée tend à occulter la question de l'argent. Pourtant, depuis toujours, la création artistique requiert des moyens dont l'importance varie en fonction des disciplines et du sujet : un orchestre philharmonique coûte cher, de même qu'une sculpture monumentale ou la réalisation d'un film.

Si elles sont nécessaires, les aides publiques ne doivent jamais être l'occasion ni d'accorder des « passe-droits » ni d'orienter politiquement le travail d'un artiste ou d'un opérateur culturel. En outre, elles sont largement insuffisantes. Les réformateurs sont favorables à **développer l'apport de fonds privés, à travers par exemple l'extension du système de tax-shelter qu'ils ont déjà mis en œuvre pour le cinéma, mais aussi en donnant une forme juridique sûre au mécénat** : cela apporte de nouveaux financements au secteur artistique et culturel, les entreprises se font mieux connaître et le public bénéficie d'une plus grande offre culturelle à des prix plus abordables.

3. Choisir l'interculturel

L'impartialité de l'Etat garantit le pluralisme

Le Mouvement Réformateur, héritier de la philosophie et de la pensée politique libérales, affirme que **les gens non seulement ont le droit d'avoir des convictions propres et de les exprimer, mais surtout qu'il est davantage bénéfique pour la société que les citoyens qui la composent ne pensent pas, uniformément, la même chose.** Tel est historiquement le véritable apport de la démocratie libérale, laquelle n'a pas « inventé » la liberté – qui est née avec l'humanité- mais a démontré qu'une société faisant confiance à la liberté de pensée, d'expression, de création, d'entreprise...était plus bénéfique pour tous, qu'une société dirigiste. La diversité d'opinions permet d'approfondir le débat : la confrontation des idées en est renforcée et, en conséquence, le résultat meilleur. Un système où tout le monde doit avoir le même avis finit, un jour ou l'autre, par se résorber.

Les réformateurs font donc résolument le choix de la société interculturelle, sur base, nous le verrons, d'un socle de valeurs communes. Dès lors que la société s'incarne dans une diversité de cultures, de styles de vie, de traditions, de convictions, l'Etat ou l'autorité publique dans toutes ses déclinaisons doit, dans une démocratie libérale, être le garant impartial du pluralisme. Sans cette impartialité nulle société humaine, a fortiori à l'âge de la mondialisation, n'est viable à long terme. L'impartialité c'est la séparation des pouvoirs, la garantie des droits individuels, l'égalité des droits de la femme et de l'homme ; c'est aussi, en nos temps de résurgence du religieux, la séparation de l'Etat et des cultes.

Plusieurs milliards d'êtres humains dans le monde croient en l'existence d'une forme de transcendance en fonction de laquelle ils organisent leur vie personnelle, familiale et publique. Pour l'immense majorité, ces convictions ne sont pas empreintes d'hostilité à l'égard des autres. Malheureusement des tendances radicalistes ou des obsessions fondamentalistes minoritaires tendent à se propager et, par une sorte de dialectique infernale, à s'exacerber mutuellement.

Par ailleurs, le caractère monoculturel et monoreligieux qui caractérisait généralement une population définie sur un territoire donné, tend à disparaître. Il en résulte une proximité au quotidien entre des cultes religieux distincts. Dès lors, les velléités fondamentalistes de réintroduire le religieux dans la sphère publique, ou encore de substituer au régime démocratique une vision théocratique, s'affirment plus ou moins ouvertement. Face à cela, **les démocraties doivent maintenir, avec la plus grande détermination, l'impartiale autorité de l'Etat.**

Il est néanmoins important pour les réformateurs de garder à l'esprit qu'affirmer la séparation de l'Etat et des cultes ne constitue pas à l'égard des personnes une entreprise de « déreligiosité ». Le droit d'avoir des convictions religieuses ou philosophiques est un droit essentiel, laissé au libre choix de chacune et de chacun. Mais, répétons-le, c'est précisément l'impartialité de l'autorité publique qui permet, dans une société composée d'individus libres et différents, la cohabitation harmonieuse de convictions distinctes.

Pour une société interculturelle

A l'inverse du multiculturalisme qui conçoit la société comme une addition de cultures différentes, refermées sur elles-mêmes et sur leurs traditions, le modèle interculturel pose l'égalité des droits et devoirs pour tous les citoyens. Ce modèle ne remet pas en cause les traditions culturelles différentes. Mais ce que l'on pourrait appeler son « **unité de mesure** » est **l'individu qui, par le seul fait d'être un être humain est détenteur de droits fondamentaux.** Ceux-ci sont scellés par la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales : droit personnel de décider de son propre trajet de vie, droit à l'émancipation notamment par l'instruction, égalité entre l'homme et la femme, droit d'association ou non, principe essentiel de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le multiculturalisme, lui, va à l'encontre de ces principes fondateurs de la démocratie libérale. Tout d'abord parce qu'il n'appréhende l'individu qu'au travers de son appartenance ou non à un groupe défini. La considération pour telle femme ou tel homme est en ce cas fonction de son degré d'adhésion aux pratiques imposées par le groupe. Ensuite parce que le multiculturalisme favorise le relativisme selon lequel toute pratique culturelle serait équivalente.

Cela n'est pas acceptable : toutes les pratiques ne se valent pas. Certaines visent l'épanouissement de l'être humain, ou le partage de moments privilégiés de la vie. D'autres sont au contraire attentatoires à la dignité des personnes, et principalement à l'intégrité physique de la femme.

Les réformateurs combattent avec fermeté toute forme d'inégalité et de soumission imposée à la femme : mariage forcé, refus par le mari d'actes médicaux dont l'épouse a besoin, séquestration, mutilations génitales...

L'intégration n'est pas synonyme d'assimilation : la société ouverte défend le droit à la différence. Mais elle impose aussi un devoir d'identité, sur un fond de valeurs et principes humains inaliénables. L'autorité publique doit être intransigeante sur cet aspect : la théorie des « accommodements raisonnables » avec les valeurs fondamentales, est une fausse bonne idée et une fuite en avant.

La langue est l'esprit d'un peuple

La langue parlée par un peuple est le résultat de son histoire passée, l'expression de ce qu'est vraiment ce peuple, avec ses souffrances, ses victoires, ses migrations, ainsi que tout le travail accompli pour surmonter la rareté des biens.

Chaque langue a ses particularités : le « wallon » avait intégré la vie et les mots des travailleurs du charbon et du fer ; les langues scandinaves possèdent une incroyable variété de termes pour désigner la neige, la glace, le dégel... ; les langues méditerranéennes ont chacune leur vocabulaire du travail de la vigne et du vin ; le « français » a été façonné par la littérature mais aussi par la passion du politique. Une langue qui disparaît est un monde humain qui s'éteint. **Aussi, défendre une langue est un combat qui doit concerner la défense de toutes les langues.**

Il a déjà été insisté sur la nécessité démocratique de renforcer à l'école l'apprentissage et la maîtrise de la langue maternelle, tout en développant la connaissance d'autres langues. Pour les enfants et les adultes d'origine étrangère vivant en Belgique, la connaissance d'une de nos trois langues nationales est indispensable à la socialité, au vivre-avec-autrui.

Il faut cependant éviter la rupture avec la langue d'origine : les personnes ont besoin de conserver des repères d'identité sinon on court le risque d'avoir à gérer des situations de déstructuration sociale, principalement chez les jeunes. Sur ces différents aspects, les réformateurs estiment qu'il est grand temps, dans l'esprit d'ouverture et de socialité définis ci-dessus, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de la langue.

Cette problématique des langues, de plus en plus décisive pour la société nouvelle qui se met en place, est aussi un enjeu décisif de l'intégration des populations européennes au sein de l'Union.

Enfin, l'approche réformatrice fondée sur le respect des personnes et des cultures, rend compte du combat spécifique du Mouvement Réformateur en faveur des droits de toutes celles et de tous ceux qui, en Belgique, dans la zone Euroméditerranée et dans le monde, sont francophones.

Des passerelles, sur un socle de valeurs communes

Pour que les barrières culturelles, traditionnelles, religieuses puissent être surmontées, pour que le dialogue ne soit ni un vœu pieux, ni le lit de la bonne conscience, les citoyens doivent avoir **la capacité de ne pas se définir selon une appartenance monolithique à une seule identité**. Cette libération commence par l'enseignement, par l'apprentissage des connaissances, par la richesse de l'expérience. Dans cet esprit, il est nécessaire, pour ce qui concerne l'enseignement des religions et de la morale laïque, que ces cours à l'attention de classes séparées, soient complétés par un cours, **à destination de tous les élèves**, de philosophie et de connaissance des principes des différentes religions. Les enfants ont besoin d'un tel cours afin que les comportements variés, induits par les convictions, ne soient pas un obstacle à la vie commune régie par les valeurs fondamentales de la démocratie et de la société interculturelle.

En-dehors de l'école, d'autres passerelles entre les personnes et entre les cultures doivent être activées : le monde associatif, les opérateurs culturels au sens premier du mot, c'est-à-dire tout ce qui favorise l'accès à la connaissance et à la pratique culturelles et artistiques. Les clubs sportifs sont eux aussi un formidable vecteur d'intégration, d'apprentissage de l'esprit d'équipe et de l'expérience de partager un projet, un espoir communs.

Mais c'est au cœur de l'entreprise que le monde du travail est et restera le creuset le plus efficace des identités multiples. Là, une coopération concrète, le partage d'objectifs communs empêche de ne voir que la croyance, la race, la nationalité, la culture... On voit un homme, un collègue, un travailleur, un père de famille, une femme qui élève seule ses enfants...

Il est urgent que les media audiovisuels et que le secteur publicitaire se défassent des stéréotypes sexistes, raciaux et monoculturels.

La Recherche universitaire dans le domaine des sciences humaines est un appoint considérable pour réussir la société interculturelle. La question de l'humanité, compte tenu notamment des menaces de voir se développer d'importantes migrations climatiques, sera au cœur du 21^{ème} siècle : comprendre la diversité humaine sera un défi essentiel.

Les cultures se fécondent mutuellement

La liberté est une qualité inaliénable de l'être humain. Lorsque celui-ci crée une œuvre d'art, il montre aux yeux de tous qu'il est un être libre, libre de créer, de construire, de changer le monde...

Cependant, il est évident que tous les hommes ne créent pas la même chose : les rythmes africains sont distincts d'un opéra européen, et un poème écrit dans telle langue se colore d'une âme particulière qu'aucune traduction ne pourra rendre complètement... Toute œuvre émane d'une culture, d'un passé, d'un réseau de traditions que l'on appelle, les racines.

La société interculturelle ne peut être viable et bénéfique pour celles et ceux qui la composent que si elle ne se transforme pas en un brassage passant à la moulinette toutes les différences, toutes les appartenances, toutes les traditions. Pour les réformateurs il est essentiel de **veiller à la conservation vivante, à la diffusion, à la pratique, à la fréquentation des œuvres musicales, littéraires, plastiques, cinématographiques... qui constituent l'authentique patrimoine populaire, les racines des peuples**. A commencer par le nôtre, notamment en réadaptant en ce sens certains cours de l'enseignement secondaire.

Ce n'est qu'ainsi que les cultures peuvent se rencontrer, dialoguer, préserver leurs qualités, se nourrir l'une l'autre. Sinon elles s'occultent et finissent par se vider de tout contenu. Par contre lorsque l'on peut lire un auteur américain, turc, tchèque, ... pour ensuite, relire un roman de Simenon, la création littéraire est à ce point merveilleuse que ce détour par la culture de l'Autre, nous en apprend davantage sur ce que Simenon a à nous dire. Il en va de même pour toute forme d'art. Ecouter un air d'opéra italien, du blues noir-américain, du folk-song, permet de ressentir pleinement qu'une chanson de Brel nous parle –dans un même mouvement- de nous, et de tous les autres. Telle est la richesse du dialogue des cultures, en lieu et place de ce que d'aucuns ont appelé le « choc des civilisations ».

Encadrer les flux migratoires vers l'Europe

Les migrations ne sont pas une sorte de malédiction des Temps modernes ; les êtres humains ont toujours migré. Encore faut-il, dans le 21^{ème} siècle complexe qui est le nôtre, marqué en outre par le risque accru d'immigration climatique, qu'elles soient organisées et encadrées.

La condition sine qua non de toute politique qui puisse réguler les flux de migrants est la démocratie à tous les échelons de l'autorité publique. On peut d'emblée en prendre pour preuve le fait que là où il n'y a pas de démocratie, il n'y a pas immigration. Aucune population n'a migré volontairement pour rejoindre l'Allemagne nazie ou la Russie communiste.

Dès lors que l'on parle d'immigration, on parle de frontières. Immigrer c'est traverser des frontières géographiques mais aussi culturelles, mentales, linguistiques. Or, si dans ce domaine il est bien une chose que l'histoire nous enseigne, c'est que les frontières ont toujours été mobiles, évolutives, transformables et transformées. Il n'y a pas de frontières purement naturelles, mais toujours des constructions humaines.

C'est pourquoi, au niveau européen, un élément-clé de la régulation des flux migratoires serait la définition et la mise en œuvre d'**une véritable citoyenneté européenne** qui dépasse l'appartenance aux seuls Etats-nations. Les dimensions européennes, la diversité des besoins, la multiplicité des situations favoriserait davantage l'organisation d'une **immigration économique en partenariat avec les pays de forte immigration.**

Mais toute politique de régulation des flux migratoires décidée par l'Union européenne serait vouée à l'échec si elle n'était pas appuyée concrètement dans les villes et communes par des « micropolitiques » appropriées ou par des actions de quartier organisées par le secteur associatif. Dans une ville en effet, les habitants se rencontrent au quotidien, utilisent les mêmes transports en commun, fréquentent les mêmes boutiques, travaillent dans le même secteur, ont étudié dans le même établissement scolaire... C'est d'ailleurs cette proximité de vie qui a été mise en avant pour accorder aux personnes immigrées, n'ayant pas la nationalité belge mais vivant en Belgique depuis plus de cinq ans, le droit de vote aux élections communales.

Les villes et les communes constituent donc un lieu essentiel d'une politique migratoire réussie au niveau européen. L'autonomie communale qui est un des fondements de la démocratie permet en effet aux autorités locales de développer des politiques proactives : expliquer les enjeux aux citoyens autochtones, lutter contre les discriminations, favoriser le dialogue et le respect mutuel, gérer l'habitat et l'aménagement de la ville de façon à éviter les concentrations d'immigrés, renforcer l'apprentissage des langues...

Ces politiques étant décidées et mises en œuvre, il est également nécessaire de s'y limiter et qu'elles ne soient pas subverties par différentes formes d'immigration clandestine. Les réformateurs entendent protéger les personnes et renforcer la lutte contre les réseaux de traite des êtres humains (prostitution, mendicité organisée, main d'œuvre à bon marché...).

Protéger les populations et favoriser leur développement

La nécessité démocratique s'étend à tous les niveaux de décision et d'action politiques. Aussi le monde a-t-il besoin de forces d'intervention militaire. Les démocraties ont en effet le devoir de se défendre ; elles ont, pour cela, besoin de soldats formés et expérimentés. En s'opposant aux racismes, aux maîtres de guerre locaux, aux idéologies liberticides, au crime international, les armées au service des démocraties et contrôlées par elles, sont nécessaires à la paix, au droit international, aux politiques humanitaires et à la sécurité des peuples du monde.

Il est dès lors essentiel que notre pays maintienne sa capacité à remplir ses engagements internationaux en matière militaire. Le développement d'une force d'intervention européenne est un objectif à atteindre.

Par ailleurs, il est heureux que les démocraties européennes aient ratifié un Code de bonne conduite commun pour contrôler les exportations d'armes. Celles-ci, répétons-le, sont nécessaires, mais en restant, depuis l'entreprise exportatrice jusqu'au commanditaire final, sous contrôle démocratique. Les détournements et autres trafics d'armes sont utilisés par des « seigneurs de guerre » pour semer la terreur, dévaster des régions entières, pratiquer le viol et la torture,...faire fuir les populations. Le contrôle démocratique sur les exportations d'armes et de munitions est donc un élément qui intervient dans la régulation des migrations. **Pour que les hommes et les femmes ne migrent pas, la première condition est qu'ils se sachent en sécurité là où ils vivent.**

Il faut aussi qu'ils puissent bénéficier d'un minimum de bien-être, de moyens de subsistance et de possibilités d'avenir. Or cela, encore une fois n'est possible que là où s'exerce un contrôle démocratique sur le pouvoir. A cet égard, il faut rappeler, avec Amartya Sen, Prix Nobel d'économie, que les famines et catastrophes naturelles, comme celle qui a frappé Haïti, si elles sont malheureusement inévitables, ont du moins des conséquences mieux maîtrisées dans les pays démocratiques : meilleur contrôle des constructions, de la gestion des stocks de nourriture, de l'acheminement et de la répartition des aides...

Tel est, probablement, l'outil le plus décisif pour réguler les flux migratoires. Celui que l'Union européenne, et ses Etats-Membres, au rang desquels la Belgique représente une valeur incontestée, doivent renforcer sans discontinuer, au travers de la Coopération au Développement : **l'extension de la démocratie sur le territoire des pays à forte migration.** C'est seulement avec ce gardien des Droits de l'homme, dans le monde, que la prospérité peut être mieux répartie. Et que tout être humain pourra avoir un projet de vie, sans devoir abandonner la terre où il est né.

3. Développer la croissance durable

Sans activité économique, rien n'est possible

L'économie de marché, la libre concurrence, la liberté d'entreprendre et d'investir, le droit de propriété sont nécessaires au bien-être général de même qu'aux libertés politiques. Cependant l'Histoire a aussi mis en évidence les souffrances sociales et humaines que provoque un capitalisme qui ne reste pas au service de l'être humain. Les Réformateurs entendent apporter les bonnes réponses à cette double exigence : préserver les bienfaits indiscutables de l'économie de marché et consolider la préoccupation humaine qui doit prévaloir en matière économique.

Il n'y a pas de libertés politiques en-dehors des libertés économiques, de même qu'il n'y a pas de développement économique sans contrôle démocratique. En ce sens, les réformateurs affirment, que l'économie doit comporter une dimension morale : la croissance n'est pas un but en soi, elle est un moyen au service de l'homme. **Produire de la richesse doit produire de la liberté, favoriser le progrès collectif, permettre l'épanouissement de chacun.** Produire de la richesse, doit viser **Mieux, pour tous.**

Capitalisme et libéralisme

Le capitalisme n'est pas un projet de société. Il est et doit rester une technique économique, au sein d'une société organisée selon la volonté démocratique de tous les citoyens. Le capitalisme n'est pas synonyme de libéralisme. Ce sont deux mots distincts ayant des significations clairement différentes. Seuls les adversaires des libertés, cherchant l'amalgame, glissent volontiers d'un terme à l'autre.

Le libéralisme, lui, est un projet de société, projet pleinement politique, comportant des aspects sociaux, culturels et économiques. Son objectif premier est de garantir les libertés réelles dont disposent chacune et chacun. Libertés « réelles », car le libéralisme ne vise pas seulement une liberté idéale : un être humain, en effet, n'est libre que s'il dispose concrètement des moyens pour l'être. Autrement dit, s'il peut se nourrir, se déplacer, travailler, avoir un logement, se chauffer, assurer un avenir pour ses enfants...

Pour qu'il en soit ainsi, il faut que la société tout entière participe par le travail, par des investissements, par ses ressources, à la création de richesses.

Les réformateurs s'opposent à toute dérive financière qui viendrait rompre cette alliance entre démocratie et économie. Sinon, on n'est plus dans le cadre d'une création de richesses au service des entreprises, au service du travail, au service de l'avenir de toute une société ! La démocratie libérale soutient l'économie de marché mais dans le même temps elle maintient celle-ci sur ses rails, la contraignant à ne pas oublier l'objectif assigné : contribuer au développement de la société et au bien-être des gens.

La croissance durable est une prospérité mieux répartie

Le Mouvement Réformateur a pour objectif l'émergence et le développement d'une croissance qui soit durable. Ce qui signifie : **créer la prospérité en préservant la planète, et mieux répartir la prospérité ainsi créée, entre les personnes, entre les régions du monde, entre les générations.**

Entre les personnes, car chacune et chacun de nos concitoyens moins isolé, moins dépourvu, mieux à même d'affronter les aléas de la vie, doit avoir réellement les moyens d'exercer ses droits et libertés. Notre système de sécurité sociale doit être conçu pour aider fortement les personnes au moment où leur vie « bascule » ; sa finalité profonde doit être de permettre à chacune et chacun de retrouver, de renforcer son autonomie, et d'être en mesure d'assumer une vie responsable. Sinon, les mécanismes d'assistanat « étouffant » aboutissent au paradoxe suivant : **alors que la sécurité sociale est un acte de solidarité pour garantir le vivre-ensemble, les personnes enfermées dans la dépendance finissent par s'isoler toujours davantage de la société et de ses évolutions.**

Entre les régions du monde, car chaque être humain est doté de qualités propres qui font de lui une personne unique, ayant le droit de vivre dignement, de s'assumer et d'être respecté. Chaque région du monde doit avoir les moyens de mettre en place et de sécuriser les mécanismes démocratiques nécessaires pour développer et contrôler la lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie. Tel est le devoir de l'humanité vis-à-vis d'elle-même. Tel est aussi le combat politique que l'Union européenne doit continuer à incarner, sur la scène des Puissances mondiales.

Entre les générations, car **l'humanité ne peut plus continuer à faire comme si la nature, ses ressources, sa capacité à se réparer elle-même, étaient inépuisables.** Ce que notre génération n'accomplira pas pour préserver l'environnement et la qualité de vie, pèsera sur les générations prochaines de façon dramatique. Le défi, qu'ensemble il faut relever, est immense et exige des actes immédiats. Les modes de consommation doivent évoluer vers l'éco-consommation. Laquelle ne sera efficace que si les produits propres sont à la portée de toutes les familles. Le choix écologique aujourd'hui est encore trop souvent réservé aux milieux plus aisés.

La Recherche et l'innovation au service de la croissance durable

Pour paraphraser la formule habituelle « on ne peut créer un paradis social sur un désert économique », il est vrai que **l'on ne pourra créer ni paradis social ni paradis économique sur un désert environnemental.** Le défi à relever ensemble est le suivant : dans quelle mesure l'innovation technologique associée à l'esprit d'initiative, dans quelle mesure la Recherche scientifique couplée à l'économie de marché (on a vu combien la situation de l'environnement résultant des économies planifiées de l'ancienne URSS est catastrophique), permettront à la fois d'assurer les besoins des sociétés humaines et de conjurer les déséquilibres environnementaux.

On comprend à quel point, **les réformateurs sont les défenseurs des universités et des hautes écoles, les défenseurs des centres de recherche, ainsi que des synergies entre recherche publique et recherche privée.**

Des solutions existent ; elles doivent être encouragées. Comme cela a été évoqué dans les pages consacrées à l'extension des missions de l'Etat, l'autorité publique doit faire de ce défi une priorité : son rôle est crucial pour permettre cette réussite. Il ne lui revient pas de choisir les solutions : il le ferait mal. Il doit au contraire **mettre en place les conditions qui permettront à mille solutions d'émerger rapidement, d'être rentables et donc d'être adoptées en masse par les industries et les consommateurs.** Il faut que ceux-ci aient un intérêt particulier et immédiat à adopter les produits et les technologies qui favoriseront une meilleure qualité de vie, tout en gaspillant moins.

Cela nécessitera de corriger les prix des matières ou des énergies pour y incorporer le coût des dégâts futurs causés. C'est pourquoi, il faut que les techniques qui permettent d'en diminuer l'utilisation soient très rapidement rentables. Il faut une fiscalité plus réaliste des énergies fossiles et des autres produits nuisibles pour l'environnement.

La richesse s'évalue par le développement humain

Qui dit progrès, dit richesse. Mais quelle richesse ? La croissance n'étant pas une fin en soi, mais un moyen au service des populations, la richesse d'un Etat ne doit pas être seulement évaluée sur base des seules statistiques de son Produit Intérieur Brut, mais en fonction du niveau réel de bien-être des personnes. Niveau de la qualité de vie que traduit l'**Indice de développement humain**, critère multidimensionnel –déjà utilisé par l'OCDE- basé sur le pouvoir d'achat, l'espérance de vie, le niveau d'éducation.

Une société dont une part plus ou moins importante de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, où une fraction plus grande encore se sent menacée, où les jeunes ne peuvent projeter aucun avenir, n'est pas une société acceptable, quels que soient les résultats de son Produit Intérieur.

La richesse n'est pas que quantitative elle est aussi qualitative. Elle doit caractériser une société dont tous les membres peuvent manger à leur faim, habiter un logement digne, avoir accès à une médecine de qualité, pouvoir recourir à la justice, s'intéresser à la chose publique ; une société où le cadre de vie n'est pas dévasté, dont les ressources naturelles sont protégées, où les libertés individuelles et publiques sont respectées, où la liberté d'aller et venir n'est pas entravée par l'insécurité, où le niveau d'éducation est élevé et répandu... Bref une société où l'égalité des conditions est largement réalisée.

Ce n'est que par rapport à ces objectifs que l'état de bien-être d'une nation doit être apprécié. En modifiant de la sorte leur angle d'approche et en adaptant leurs outils d'analyse, les politiques économiques, qui ne peuvent se soustraire à une dimension morale, pourront retrouver leur vocation première : être les références à caractère scientifique absolument nécessaires aux dynamiques de solidarité. Celles-là même que l'économie financière a perdues de vue.

Le travail, c'est capital

Dès lors que rien ne s'acquiert sans effort, et que personne n'est à priori à l'abri des coups du destin, le travail entrepris et accompli par chacune et chacun, dans quelque domaine que ce soit et à quelque niveau que ce soit, est la seule voie d'action pour créer les conditions d'une vie heureuse, pour soi-même et pour ses proches.

Etre le Mouvement pour le travail, c'est accompagner l'évolution du monde du travail.

Il s'agit d'inventer, notamment à l'échelle européenne, les nouveaux rapports sociaux répondant tant aux potentialités qu'aux contraintes des formes émergentes de travail, celles liées à la numérisation, aux technologies nouvelles, au télétravail... Face à des outils de plus en plus sophistiqués où s'arrête, par exemple, la propriété intellectuelle, celle d'un logiciel par exemple ? Cette question de la protection des innovations est désormais devenue une préoccupation majeure de l'économie : droits d'auteur sur Internet, Copyright pour les logiciels, brevets dans les biotechnologies... Comment organiser le temps de travail et le répartir, sur la journée, la semaine, le mois, la carrière... ? Comment concilier avec la vie de famille, ces nouvelles formes de travail qui ne sont plus circonscrites par un créneau horaire ni par un lieu précis ?

De façon générale, les revenus du travail –en tenant compte des contraintes et frais occasionnés- doivent être plus attractifs que l'allocation de chômage. Si celle-ci doit être suffisamment élevée, voire renforcée durant une première période, pour aider les personnes et les familles confrontées à une situation d'inoccupation forcée, elle ne doit pas être assimilée à une quelconque forme de rente. La recherche d'un emploi, l'apprentissage de formations, l'accompagnement personnalisé... sont des outils essentiels de la lutte contre l'exclusion sociale et les processus d'appauvrissement.

Dans le contexte de délocalisations, le travail, et plus exactement les travailleurs, leur expérience et leur savoir-faire, doivent davantage être considérés en tant que richesse constitutive du capital de l'entreprise. Alors qu'aujourd'hui, dans les comptes des entreprises, le travail n'est pas considéré comme une valeur, mais comme une charge ! La nouvelle économie, également appelée économie de la connaissance, repose de plus en plus clairement sur le **capital humain**. Le fait que celui-ci soit insuffisamment considéré comme une valeur est un frein au développement de la croissance durable.

Enfin, pour les réformateurs affirmer que le travail est une valeur universelle n'est pas une parole en l'air : **la mondialisation doit entraîner, dans tous les pays, des effets positifs réels pour ce que l'on appelle le « travail décent »** : un revenu couvrant les besoins de base des travailleurs et de leur famille, une protection sociale efficace, le respect des droits des travailleurs migrants ou saisonniers, la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants...

Nourrir l'humanité

Lutter contre la faim dans le monde, nourrir l'humanité en garantissant la fiabilité des approvisionnements, ainsi que la qualité des produits alimentaires est une responsabilité vitale dont on a eu trop tendance à oublier qu'elle est d'abord et avant tout assumée par les agriculteurs du monde entier.

Ceux-ci doivent affronter une double contrainte : d'une part la concurrence internationale marquée désormais par les aléas climatiques et les défaillances de l'Organisation Mondiale du Commerce ; et d'autre part, préserver leurs revenus et la survie de leur entreprise dans la durée.

L'enjeu alimentaire et agricole est prioritaire pour le Mouvement Réformateur, à tous les niveaux de décision, de la Région à l'O.M.C., en passant par le pouvoir fédéral et par l'Union européenne. Les défis actuels doivent être l'occasion de réconcilier le monde de l'agriculture avec l'avenir. Une activité agricole durable, respectueuse du cadre de vie ne peut se construire que si les produits qui en découlent répondent aux attentes fortes des consommateurs, en termes de qualité et de sécurité alimentaires. **Dans la logique d'une croissance durable, l'agriculture doit continuer plus que jamais à concilier préservation du cadre de vie et de la ruralité, qualité alimentaire et revenus adéquats pour l'ensemble de la profession.**

Les réformateurs entendent renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs face à l'ensemble des partenaires du monde agricole, de l'agroalimentaire, des associations, des industriels, des distributeurs, des acteurs de la société, des associations...Et ce, afin d'aboutir à **un juste prix pour tous.**

L'Union européenne étant l'interlocuteur principal, tant vis-à-vis des Etats-Membres, que vis-à-vis des partenaires internationaux, les réformateurs participeront activement à la préparation de l'année charnière que sera 2013, année durant laquelle sera défini le nouveau modèle économique de la Politique Agricole Commune.

L'Europe du Mieux, pour tous.

L'Union européenne a été citée à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent : alimentation, sécurité, force d'intervention européenne, défense des langues, Bruxelles siège des Institutions, citoyenneté européenne, émigration économique... Rien de plus normal, l'Europe est un niveau de réponse approprié pour faire face aux défis majeurs du 21^{ème} siècle.

L'engagement européen des réformateurs est à la fois enthousiaste et lucide.

Enthousiaste, parce que l'unification économique, sociale et politique du continent européen est sans conteste le plus beau projet démocratique du monde actuel.

Lucide, parce qu'un projet d'une telle ampleur, d'une telle complexité et d'une telle importance pour la vie quotidienne des citoyens européens, est un vaisseau dont la progression est difficile et confrontée à bien des écueils.

L'élargissement à 27 Etats-Membres a été rapide. Ces déplacements des frontières, cet accroissement des populations européennes, cette disparité des potentiels économiques et des sources de richesses, cette diversité des systèmes sociaux et des traditions culturelles, peuvent intimider. L'Europe doit tenir compte de ces préoccupations citoyennes et y répondre car le scepticisme, laissé à lui-même, peut rapidement se transformer en un ennemi intérieur de l'Union.

Ce n'est qu'en franchissant tout ce qui, vu sa complexité, la sépare des citoyens, que l'Union européenne sera pleinement la puissance politique capable d'assurer les intérêts de tous et de porter sur la scène internationale les valeurs de l'Europe démocratique : charte des droits fondamentaux, lutte contre les discriminations, lutte contre le racisme et la xénophobie, liberté de circulation, protection des données, droit d'initiative citoyenne, droits des femmes...

Même dans le domaine de l'Europe sociale, dont on affirme trop vite qu'elle n'existe pas, l'Union joue un rôle considérable. Sans la force de l'Euro, nos économies nationales auraient été bien démunies face à la crise financière. Et que dire des universités, des hautes écoles, des étudiants ? En 2012, trois millions de jeunes « Erasmus » auront essaimé à travers l'Europe... On pourrait également évoquer la lutte contre le terrorisme, la recherche fondamentale et appliquée dans des domaines comme la conquête spatiale, le changement climatique, les énergies renouvelables ou les technologies médicales... L'Europe est *notre* visa pour l'avenir ; à la condition que « *notre* » signifie aussi que l'Europe soit devenue pleinement « *nôtre* », que nous nous soyons, en tant que citoyens, appropriés le projet européen.

Il faut une Europe qui approfondisse son ancrage politique, démocratique et citoyen.

Cela ne signifie pas qu'il faille critiquer l'extension, l'élargissement à d'autres pays : si l'Union ne s'était pas ouverte à tous les Etats-Membres qui désormais la composent, elle ne serait pas aujourd'hui une puissance politique capable de faire entendre sa voix. L'élargissement peut donc se poursuivre, dans le respect de tous les critères d'adhésion, et à un rythme équilibré.

Les réformateurs, avec la ferveur de l'engagement, en appellent à une conscience et à un désir d'Europe ; Europe pleinement porteuse de **Mieux, pour tous !**

*
